AVIS PUBLIC DU SCRUTIN MUNICIPAL
ÉLECTION PARTIELLE 21 AVRIL 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Alexandre Bélisle-Desjardins, président d'élection, aux électeurs de la Ville de Rosemère inscrits sur la liste électorale municipale :

1. QU'un scrutin sera tenu;

2. QUE les candidats à cette élection pour le poste ci-après mentionné sont :

POSTE	PRÉNOM / NOM	ADRESSE	PARTIS AUTORISÉS
Conseiller Siège 2	Alexandre Raymond	219 Rue Lucerne, Rosemère (Québec), J7A 4W4	Équipe innovaction plus Team - Rosemère
	Marie-Andrée Bonneau	238 Rue Saint-Laurent, Rosemère (Québec), J7A 3L9	

3. QU'un **vote par anticipation** sera tenu le **dimanche 14 avril 2024** de **12 h à 20 h**. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, en vertu des sections de vote suivantes :

Pour les sections de vote 101 à 113	Lieu : **École McCaig** située au 501, rue Northcote à Rosemère
Pour les sections de vote 201 à 212	Lieu : **Centre communautaire**, situé au 202, chemin de la Grande-Côte à Rosemère

4. QUE les bureaux de vote le **jour du scrutin**, **dimanche le 21 avril 2024**, seront ouverts de **10 h à 20 h**. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, en vertu des sections de vote suivantes :

Pour les section de vote 101 à 113	Lieu : **École McCaig** située au 501, rue Northcote à Rosemère
Pour les sections de vote 201 à 212	Lieu : **Centre communautaire**, situé au 202, chemin de la Grande-Côte à Rosemère

5. QUE le recensement des votes sera effectué au 100 rue Charbonneau à Rosemère, **le 21 avril 2024**, à partir de 21h;

6. QUE le recensement pourra être suivi en ligne en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur le site web de la Ville;

7. QUE pour obtenir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le bureau du président d'élection au 450 621-3500, poste 1287.

DONNÉ À ROSEMÈRE, ce 10 avril 2024.

Le président d'élection,

Me ALEXANDRE BÉLISLE-DESJARDINS